

Réunion

Comité territorial

DRÔME-ARDECHE

LUNDI 10 décembre 2018

09H30 A 12H00



3 allée des Sorbiers

69500 BRON

Tél. 09 72 26 48 90

[servicedirection@atmo-aura.fr](mailto:servicedirection@atmo-aura.fr)

## Compte-rendu réunion

Conformément aux statuts de l'association régionale agréée de surveillance de la qualité de l'air Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, il est constitué un Comité territorial sur le territoire de la Drôme-Ardèche. Selon le règlement intérieur de ce Comité territorial, les membres se sont réunis le 10 décembre 2018 dans les locaux de la CCI Espace INEED à Rovaltain 06 pour échanger selon l'ordre du jour constitué des points suivants

- 1 Approbation du projet de compte-rendu du Comité Territorial du 17 septembre 2018**
- 2 Présentation de l'offre aux membres**
- 3 Bilan des activités et projets d'actions 2019**
- 4 Questions et discussions**

*Seules les annexes modifiées ou rajoutées par rapport aux documents annexés à l'ordre du jour sont jointes à ce compte-rendu [la liste de présence est portée en annexe, référencée annexe 1]*

M. Steve MICALLEF référent territorial anime la réunion pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Il est accompagné de M. Didier CHAPUIS, Directeur territorial.

Les présentations remises habituellement aux membres ne sont plus imprimées mais communiquées sur le site internet d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes dans l'espace adhérent <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/espace-adherent>

## 1 Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du 17 septembre 2018

Mme PERSICO demande l'approbation du compte-rendu du 17 sept 2018 et fait remarquer que les membres ont eu des difficultés à le retrouver sur l'espace adhérent.

### L'approbation du compte-rendu du Comité territorial de la Drôme-Ardèche du 17 septembre est reporté en 2019

Mme PERSICO souhaite partager les impressions des membres lors de la visite du centre de traitement des déchets du SYTRAD, le 17 septembre dernier ayant été elle-même très impressionnée par les conditions de travail difficiles, la quantité impressionnante de déchets traités.

Globalement, il ressort un manque d'information aux élus et aux citoyens concernant le tri des déchets. Didier CHAPUIS conclut qu'il reste beaucoup à faire et les membres admettent que La diminution à la source des emballages doit être une priorité.

## 2 Présentation de l'offre aux membres

*Le PowerPoint en lien avec cette rubrique est en ligne sur l'espace adhérent*

L'offre aux membres sera disponible et mise en œuvre en 2019. Elle se veut souple afin de pouvoir rester conforme au Plan de Surveillance de la Qualité de l'air et ses évolutions.

### ❖ Regards croisés sur L'offre d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour ses adhérents

Dans le cadre du projet qui consiste à bâtir l'offre d'outils et de services pour ses membres, ATMO a souhaité réaliser une enquête auprès d'une trentaine de membres représentatifs des territoires (comité territoriaux) et des différents collègues. Au cours des sept réunions qui se sont déroulées en mai et juin 2018, les adhérents ont été interrogés sur leur perception d'Atmo, leurs usages actuels et enfin les nouveaux services qu'ils aimeraient qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes leur propose.

L'enquête a été menée par le service communication auprès des membres et des référents territoriaux. Un travail de synthèse cartographique des propositions a été réalisé par Marlène DUCHATEAU du service communication. Cette synthèse, imprimée et distribuée aux membres du CT DA, est présentée par Didier CHAPUIS.

*Communication institutionnelle :*

Les membres ont soulevé lors de l'enquête le manque de notoriété d'Atmo en tant que représentant de la qualité de l'air et surtout d'acteur de l'amélioration de cette dernière.

Après présentation aux membres, Didier CHAPUIS propose un tour de table des interrogations.

Mme MERCUROL demande si Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est sollicité par les EPCI pour de l'aide au PCAET dont le volet AIR est conséquent. Didier CHAPUIS dit que la demande est très inégale et variable selon les territoires.

M. BRUNEEL sait que la Drôme-Ardèche est très concernée par la qualité de l'air et dépend des apports de masses d'air de PACA. Quels sont les relations d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes vers les collègues ATMO de PACA ? Didier CHAPUIS répond que la dépendance des territoires se retrouve quasiment sur tout Auvergne-Rhône-Alpes (un peu moins d'échanges dans les vallées alpines). Atmo Auvergne-Rhône-Alpes travaille depuis plusieurs années avec les collègues d'Atmo Sud (Air PACA) sur des programmes européens, sur le déplacement des masses d'air, sur les origines et compositions des particules sur l'origine de l'ozone. En termes d'actions, il faut favoriser les projets communs, ce qui est à envisager afin de trouver un point central d'échanges avec nos territoires limitrophes.

Mme PERSICO remercie le Service Communication pour avoir réalisé cette carte si bien renseignée. Son ressenti est un manque de lisibilité d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes en communication lors d'évènements remarquables. Elle évoque la mise en place de la taxe carbone qui a déclenché les manifestations des « gilets jaunes » et l'opportunité non saisie d'informer, de parler des particules, de la qualité de l'air.

Mme PERSICO s'interroge également sur les radionucléides qui sont aussi une pollution de l'air. L'observatoire d'Atmo travaille-t-il ce sujet ou a-t-il des échanges avec la CRIIRAD qui permettraient d'informer sur les niveaux via l'observatoire ? Didier CHAPUIS informe qu'un rapprochement avait été engagé avec la CRIIRAD pour un travail commun, sur les principes d'un échange croisé de leurs mesures et d'un discours d'informations commun. La CRIIRAD a repris la balise de mesure de radioactivité de Grenoble, leur gestion des données mises à disposition n'est pas la même que pour des données air. Atmo est membre aux CLI de l'Isère, de St Alban, St Vulbas.

Mme COLLARD ajoute que la CRIIRAD dispose de moins en moins de financement de la Région qui permettent la mise en place des mesures radioactives.

M. LART estime que la notoriété d'Atmo AuRA pourrait passer par ses membres adhérents en leur proposant une montée en compétence afin qu'ils viennent en appui des ressources internes.

Didier CHAPUIS répond que l'ambition d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est effectivement de donner des moyens aux différents relais que nos adhérents représentent. Une réflexion est mise en route au niveau de nos services internes qui sont en phase de réorganisation en quatre grandes missions. Une unité nommée « Action et Territoire » sera au service de l'action (sensibilisation et accompagnement).

Mr LEGUYADER (DDT26) fait part de trois constats :

- Beaucoup d'actions sont en cours actuellement sur le territoire, en particulier dans le cadre de la circulaire ministérielle d'octobre 2018. Est-il possible de solliciter Atmo Auvergne-Rhône-Alpes compte-tenu des dossiers importants à traiter ?

- Les diagnostics actuels concernent les lieux de résidence mais les préoccupations de l'ordre de la santé sont ignorées pour les salariés exposés – zones d'activités en expansion aux abords de l'autoroute A7.

- Beaucoup de documents PCAET, PDU, SCOT, PLU etc. sont travaillés mais peu d'actions concrètes sont menés par les collectivités au regard de l'enjeu qualité de l'air. Les diagnostics sont bien réalisés mais l'évaluation pour vérifier l'efficacité des actions n'est pas toujours suivie par les collectivités.

Didier CHAPUIS répond sur deux points :

- Effectivement, les indicateurs d'exposition des populations sont calculés par rapport aux lieux de résidence. Les cartes stratégiques air permettent, néanmoins, de qualifier les secteurs impactés sur

toutes les zones du territoire et en particulier sur les lieux de travail. Cette carte peut être intégrée dans les plans d'urbanismes qui tiennent compte de la qualité de l'air. L'outil ORHANE complète les cartes stratégiques sur les grands territoires comme outil de diagnostic.

Pour le suivi des actions il faut effectivement mettre en place des indicateurs et identifier les indicateurs pertinents et réalistes qui permettent de suivre l'évaluation dans le temps. Atmo reste disponible pour accompagner ses membres sur le sujet. Mme MATHIEU (Ville de Valence) demande si ORHANE, peut être utilisé pour identifier l'environnement autour des écoles à Valence.

Steve MICALEFF informe que la carte stratégique permet ce type de diagnostic. C'est une carte stable dans le temps, qui ne dépend pas d'autres facteurs (météo), pertinente et adaptée (carte à échelle fine) au diagnostic de l'urbanisme. Elle est disponible sur les grandes agglomérations de Rhône-Alpes qui ont répondu à l'appel à projet « villes respirables » mais n'est pas disponible sur Valence. Didier CHAPUIS ajoute pour exemple que dans le PLU de l'agglomération de Grenoble, l'urbanisme se base sur cette carte.

Mme COLLARD témoigne de son implication dans le cadre du PRSE3 en menant des actions de sensibilisation à l'éducation. Avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (Mario DUVAL) et avec le Laboratoire de la Drôme, une formation en santé environnementale en qualité de l'air intérieur a été menée auprès de 150 élus.

Mme COLLARD fait partie de l'équipe pédagogique d'Atmo Sud (anciennement Air PACA) et de l'association « L'air et Moi Auvergne-Rhône-Alpes » *site* : <https://www.lairetmoi.org> dont l'ambition est de former les personnels des collectivités en qualité de l'air intérieur. Toute demande de projet, quelques soient les collectivités, est bienvenue.

Une autre formule d'action en communication est proposée par M. LART pour les salariés exposés, afin de porter cette préoccupation en direction des employeurs. Une démarche de sensibilisation envers les entreprises pourrait s'appuyer sur les leviers internes que possède déjà l'entreprise via la loi sur la mobilité, la qualité de vie au travail, les services CHSCT, la démarche RSE, etc. Didier CHAPUIS approuve cette démarche qui justement est intégrée dans les buts de ConvAIRgence, fonds de dotation nouvellement créé. Une partie de l'intention de ce fonds est axée sur la formule « sensibiliser pour agir ».

Mme MERCUROL (ARS) informe que de façon concrète, un plaidoyer pour la qualité de l'air sera rédigé dans les documents régionaux édités par l'ARS ; ce travail est mené pour partager les impacts sanitaires liés à la pollution de l'air, comme les maladies chroniques.

### 3 Bilan des activités et projets d'actions 2019

*Le PowerPoint du §3 est à la disposition des membres adhérents sur le site internet d'Atmo et en projection pendant la réunion*

Steve MICALLEF informe de la modification de fonctionnement de l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, afin que les membres se familiarisent avec les quatre nouvelles unités :

- ☒ Observatoire
- ☒ Innovation et développement
- ☒ Actions et territoires
- ☒ Prévision et vigilance

Un focus est fait sur la campagne nationale de surveillance des pesticides, étude de l'unité 1, Observatoire, faite au niveau national avec un protocole défini par l'ANSES. Une précision est apportée sur les lieux des points de mesures : un en partie viticole du Beaujolais, deux en Auvergne - dont l'un urbain et l'autre rural dans le Cantal- et un sur la Drôme – en limite Drôme-Isère en arboriculture. Pas de point de mesure de glyphosate sur l'Auvergne-Rhône-Alpes.

M.LART demande si un partenariat est établi avec la chambre d'agriculture.

Didier CHAPUIS répond que la Chambre d'agriculture et la FRSEA (Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles AURA) sont partenaires d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (FRSEA est au CA) au niveau régional AuRA – mais toutefois bien plus impliquées dans certaines régions comme l'Isère. Le travail est de valoriser les actions mises en place – et qui fonctionnent en termes d'impacts, et d'en faire la promotion.

Un focus est choisi pour représenter l'unité 2, Innovation et développement, et l'accent mis sur la sensibilisation du citoyen sur la mesure. En plus des stations de mesures que chacun connaît, Steve MICALLEF présente un microcapteur AIR BEAM qui mesure les Particules PM10 et PM2.5.

Un autre focus porte sur l'unité 3, Actions et territoires, sur l'évaluation de la baisse de vitesse sur l'autoroute A7.

Enfin, l'unité 4, Prévision et vigilance, se focalise sur la gestion en prélèvements et analyses de la pollution accidentelle. En témoignage, l'incendie d'Allo Pneus à Portes-Lès-Valence en août 2018 pour lequel Atmo a été sollicité pour mettre en place un moyen mobile. L'incendie s'est déclenché le matin et les premières mesures, faites à 17h00, étaient très significatives. Le signalement immédiat de la DREAL (M. PERMINGEAT) et la réactivité des techniciens d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, ont permis une réussite de l'opération.

#### 4 Questions et discussions

La prochaine date de CT sera communiquée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame RIVASI, Présidente, remercie les membres pour leur présence et leur active participation.

La séance est levée à 12h00.

**La Présidente**  
**Michèle RIVASI**

Annexe 1 : liste de présence

# Liste de présence

COLLEGES	REPRESENTE PAR	OU	PRESENCE
<b>COLLEGE 1</b>			
ADEME	M. D'ASSIGNY Jérôme	Mme HEBUTERNE	
ARS Rhône-Alpes	M. Marc MAISONNY	Mme MERCUROL sup. Mme VITRY M. DUCHEN	Mme MERCUROL présente
DDT 26	M. LEGUYADER M. Abdallah EL HAGE		Présent M.EL HAGE excusé
DREAL – U.T. 26/07	M. GEFFRAYE M. PERMINGEAT*		M. PERMINGEAT excusé
DDT 07	M. MATHIEU		
<b>COLLEGE 2</b>			
CONSEIL DEPARTEMENTAL 07	M. C SAUTIERE	Mme Christine MALFOY	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 26	Mme BRUNEL-MAILLET	M. OUMEDDOUR Mme POCHELON	
CONSEIL DEPARTEMENTAL UT CENTRE	Mme Luisa ALZATE		
CONSEIL REGIONAL UT CENTRE NordDA	Mme Stéphanie CHAPPUIS		
VALENCE ROMANS. AGGLO.VRA	M. BRARD	Jean-Luc CHAUMON T	
VALENCE ROMANS DEPLACEMENTS	M. DUC		
<b>COLLEGE 3</b>			
ASF VINCI Autoroutes	M. SANTUCCI	M. Gilles SIMOND * Mme Claire VILAND	
CCI TERRITORIALE 07 <i>Démissionnaire 2018</i>	M. POULET	M. Félix MOUNIER	
CHEMVIRON (ex CECA SA groupe ARKEMA)	M. JAROUSSEAU		
CIMENTS CALCIA	M.WILLARD Jean-Noël		
GERFLOR PROVENCE SNC	M. PERROUX Fabrice* Départ au 30/03 attente de son remplacant		
GRT GAZ La BEGUDE 26	Mme PASCAL Delphine		
IVECO FRANCE	M. CONIL		
KERNEOS SA	M. HOTE		
LAFARGE CIMENTS	M. Fabrice LEMERCIER	M. Paul PEREZ	
OI MANUFACTURING FRANCE	M. VALLIENNE		
SCAPA TAPES FRANCE	M. GANDIL		
STORENGY	M. COEFFE		
SYTRAD	Mme CHAZAL		
UNION DES DISTILLERIES DE LA MEDITERRANEE	M. SAUCEDE	M Laurent BRICARD	
<b>COLLEGE 4</b>			
APPA	Mme CHAPGIER-LABOISSIERE		
FNE AURA 26 Ex FRAPNA 26	M. LART		Présent
GAICRM	M. PENEL		
METEO FRANCE 26/07	Mme CHARPIOT		
MNLE 26/07	M. BRUNEEL & MME BRUNEEL		Présent (M.)
PERSONNE QUALIFIEE	<u>Mme RIVASI Présidente</u>	Axel MARIN ass.parlemt.	Présents /2
SERA	Mme COLLARD	<u>Mme Danielle PERSICO*</u> Vice-présidente	Présentes/2

UFC QUE CHOISIR ARDECHE	M. JF TODESCHINI-DEIBER	Mme ISSARTEL	Présent Mme ISSARTEL Excusée
UFC QUE CHOISIR DRÔME	M. CAYRIER*	M. André FRANCOIS*	Présents M.FRANCOIS excusé
<b>INVITES</b>			
ATMO AUVERGNE RHÔNE-ALPES	M. Didier CHAPUIS M. Steve MICALLEF		Présents/2
FONDATION ROVALTAIN	M. Wilfried SANCHEZ		
SCOT DU GRAND ROVALTAIN	M. Olivier BAUDY		
VALENCE-ROMANS-AGGLO VRA	Mme ROBIN		Excusée
VILLE D'ANNONAY	M. JOURDAIN		
VILLE DE BOURG-LES-VALENCE	Mme NGUYEN Marguerite	Mme MOURIER (Maire)*	
VILLE DE DIEULEFIT	<i>Non représentée</i>		
VILLE D'ETOILE S/RHONE	M. DUCA	Mme CHAZAL	
VILLE DE MONTELMAR	Mme AUTAJON	Mme MURAOUR	
VILLE DE PORTES-LES-VALENCE	M. GROUSSON	Mme GIRARD (Maire)	
VILLE DE ROMANS S/ISERE	Mme ASTIER-ACAMPORA	Mme FOULHOUX Mme THORAVAL M LABADENS Philippe	
Ville de ROUSSILLON	M. DURANTON (MAIRE <sup>°</sup> )		
VILLE DE SAINT-BAUZILE	Mme POLLARD-BOULOGNE*	M. ETIENNE Eric	M. ETIENNE Présent
VILLE DE LA VOULTE S/RHONE	Mme PRANDI		
VILLE DE VALENCE	Mme MATHIEU Valérie Mme GIRAUD Florence VRA	M. Bastien ZANETTE (service civique)	Présente Présents/2